

L'Echo du Bôchaine

Mairie de Saint-Julien-en-Beauchêne

Printemps 2011

Éditorial

Voilà trois ans que je suis responsable de la publication de notre petit journal municipal. C'est, entre autres, une de mes fonctions en tant qu'adjointe au maire. Onze numéros ont déjà été publiés depuis mars 2008. L'élaboration d'un journal, si réduit soit-il, exige beaucoup de temps et de travail : recherche de sujets, de rédacteurs (ils ne se bousculent pas au portillon ...), rédaction des articles et des rubriques, corrections, mise en page, tirage...



Cet Echo est avant tout LE VÔTRE. Il permet à tous de connaître ce qui se réalise au sein du conseil municipal, des associations, et chacun(e) d'entre vous peut soumettre au comité de rédaction des articles ou des propositions d'articles. Pas de fausse modestie, on nous dit souvent, ici et ailleurs, que le produit est réussi. Il est juste d'affirmer que nombreuses sont les communes, dans le département, qui nous envient notre « feuille de chou ». Mais l'équipe municipale estime, elle, qu'on peut encore mieux faire. Avec davantage de participation des administrés. A l'occasion d'un événement familial, ou d'une décision locale (y compris, bien sûr, en cas de désaccord), ou tout simplement d'une idée à partager, ou encore d'un débat à instaurer, pourquoi ne pas avoir le réflexe communicatif : « Et si je glissais quelques mots pour le petit journal » ? Un seul impératif : tout article doit être signé. « L'Echo du Bôchaine » demeurera une réalisation municipale, mais sera véritablement « le journal de TOUS ».

J'en profite pour remercier Nadine, notre secrétaire de mairie, pour sa précieuse collaboration, Alain, notre correspondant de presse, pour les photos et la relecture, et Jean-Pierre, notre dévoué « facteur » qui achemine le petit journal vers vos boîtes aux lettres.

Dany MURET, maire-adjoint

Aide exceptionnelle

Nous tenons à remercier particulièrement Madame MARTINEZ Henriette, notre députée qui nous a attribué exceptionnellement une subvention de 2 324 € sur sa réserve parlementaire.

Cette subvention nous a permis d'acquérir des panneaux pour terminer la signalisation dans le village, ainsi qu'un nouveau filet pare-neige pour réduire les congères à Montama-Haut.

Cette subvention a couvert 50% de la dépense totale hors taxe.

Jean-Claude GAST

Aménagement du village

Mise en valeur du lavoir et de l'église

La municipalité remercie M. Barral Jean-Pascal pour le don de deux projecteurs. L'un éclaire dorénavant le lavoir et l'autre sera prochainement installé pour l'éclairage du clocher. Au printemps, il est prévu de redonner un air de jeunesse à notre lavoir, les murs latéraux seront recouverts de pierres pour être assortis au mur du fond, et le pilier rénové.

Compte rendu du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 6 janvier à 18h.

Les points suivants ont été abordés :

- Plan Local d'Urbanisme : le conseil a voté à l'unanimité l'arrêt du projet du PLU qui a été communiqué pour avis : aux personnes publiques associées,

aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale.

Pour conclure, une enquête publique dont la date sera communiquée permettra aux habitants de consulter le nouveau règlement et d'exprimer leurs remarques.

- Avenant SFR : Demande de reliquat pour le loyer 2010, pour un montant de 1 666.65 €.
- Augmentation des loyers pour les logements communaux.
- Adhésion Centre de Gestion : Augmentation des tarifs des prestations du service de paies.
- Augmentation des taxes de l'eau 2011 (taxes reversées à l'Agence de l'Eau) :

Redevances pour pollution :	0.168 € (2010 : 0.114€)
Modernisation des réseaux de collecte :	0.120 € (2010 : 0.078€)
- Création d'un budget annexe : concernant le futur lotissement "Chante-Duc".



Réhabilitation du réseau pluvial

Au hameau de Montama-Haut, les eaux pluviales n'étaient collectées dans aucun réseau structuré, et les ruissellements intempestifs se déversaient dans des jardins. Sur décision de la mairie, et dans le cadre des chantiers réguliers consacrés à une amélioration de l'habitat, des travaux ont été entrepris, et ont pris fin après une intervention de 5 journées. Une centaine de mètres de tranchées et de canalisations, longeant l'androne, conduiront désormais les eaux de pluie déversées par les toitures, jusqu'au ruisseau qui coule en contre-bas du hameau.



Bon rétablissement

La municipalité souhaite un bon rétablissement à Simone Borel, Gérard Massot et Guy Garnier actuellement en maisons de convalescence.

Etat civil

Décès :

Madame REY (née) JOANNIN Maria, Germaine à l'âge de 109 ans, originaire du hameau de Montama.

Sincères condoléances à toute sa famille.

Jacques Paris est un peintre apprécié. Il expose régulièrement, tant en France qu'à l'étranger. Son érudition dans le domaine de l'histoire de l'art en a fait un spécialiste de Nicolas Poussin, peintre du 19^{ème} siècle, mais aussi un connaisseur hors pair de l'oeuvre de Philippe de Champaigne (17^{ème} s.). Et comme sa collaboration étroite avec le Musée muséum de Gap l'amène régulièrement à séjourner dans notre département, l'artiste connaît bien et affectionne Saint-Julien-en-Beauchêne puisque c'est dans ce village qu'est conservée la fameuse « Assomption de la Vierge Marie » de Champaigne. « J'ai le sentiment d'être parvenu très près de Champaigne. Une forme de familiarité avec lui. A Saint-Julien, c'est tout un ensemble qui vit en interaction, avec le village, les gens et la proximité de la chartreuse de Durbon » avoue volontiers le peintre.



Un ensemble ? Il a suffi d'une conversation à bâtons rompus avec Marielle Guibaud qui possède la sélective cimaise des Alpines, suivie de contacts et d'échanges avec Frédérique Verlinden, conservateur du Musée muséum, ou bien encore avec Jean-Claude Gast, maire de la commune propriétaire du tableau le plus connu des Hautes-Alpes, sans oublier quelques amis férus d'art, et voilà l'ensemble en question, qui prend déjà corps. Ainsi peut se dessiner un projet, d'abord généreux mais un peu vague, puis qui va vite se préciser. Les carnets de Jacques Paris, qui regorgent de croquis pris en situation un peu partout « où quelque chose l'arrête », et constituent de véritables « musées de poche », recèlent déjà de nombreuses évocations de l'oeuvre de Champaigne. Il s'agit le plus souvent d'un choix de détails, qui sont travaillés avant d'être agrandis. En monochromie dans un premier temps.

Pour les concepteurs du projet, l'enjeu va consister à « faire sortir » l'Assomption de son église. Le parti en est déjà pris: un mois durant, au moment des très officielles Journées automnales du Patrimoine, les travaux de Jacques Paris seront présentés dans le village, aussi bien sur la cimaise des Alpines que sur le lieu de résidence de l'original, voire en plein air sur des calicots ou ailleurs encore. Toute une mouvance est ainsi déjà en gestation sur des modes novateurs, avec toutes les participations souhaitables, officielles, officieuses ou simplement spontanées de la part d'amateurs éclairés d'art et d'histoire.

Entre le 17^{ème} et le 21^{ème} siècle, le chemin paraît court et lumineux à Saint-Julien-en-Beauchêne, quand l'esthétique et le patrimoine sont immergés au plus profond d'une même passion.

Alain MURET

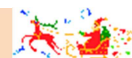
Ce qui s'est passé à Saint-Julien

Le Père Noël a fait une halte au village

Les grands froids n'ont pas entravé la longue tournée du père Noël, il est vrai que le vénérable personnage et son attelage de rennes en ont l'habitude.

Sa halte au chef-lieu a comblé de cadeaux et de friandises tous les enfants de la commune.

Le bel après-midi orchestré par la municipalité et le comité des fêtes a permis aux petits et grands d'applaudir le spectacle d'ombres et de lumières « L'arbre et la lune » produit par les artistes de la Compagnie des Tubercules de Montama-Haut.



Atlas des oiseaux en hiver de France ... la participation de St-Julien-en-Beauchêne

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et la Société d'Etudes Ornithologiques de France (SEOF), avec la collaboration scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), ont décidé de lancer en 2009 un nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

Le MNHN a proposé de conduire en parallèle un atlas des oiseaux présent en hiver en France, avec l'aide des associations ornithologiques. Les objectifs de ce nouvel atlas sont les suivants :

- fournir des cartes détaillées de la répartition actuelle des espèces ;
- recueillir des données par une méthode d'échantillonnage standardisée ;
- identifier la répartition et évaluer les effectifs des principaux dortoirs de certaines espèces pour lesquelles le territoire national représente une zone d'hivernage importante ;
- évaluer l'état de conservation des espèces ;
- suivre à long terme les populations d'oiseaux en hiver (aire de distribution, densité...).

C'est ainsi qu'au mois de janvier, selon un protocole national et sur un itinéraire d'environ 4 km, une partie de la commune de St-Julien-en-Beauchêne fut parcourue (par 2 fois) par les jumelles et les oreilles d'observateurs attentifs.



Lors de ce protocole qualitatif plus d'une vingtaine d'espèces différentes furent contactées.

C'est accompagnés de M. le Maire (photo ci-dessus), que nous avons pu observer, sur les falaises dominant la Bouriane, le Tichodrome échelette, petit oiseau montagnard fréquentant les parois escarpées, au long bec lui permettant d'extraire les insectes des fissures des rochers et présentant de belles ailes rouge carmin lorsqu'elles sont déployées (photo ci-contre).

Au cœur du village, le Pinson du nord, oiseau à l'instinct grégaire très prononcé, essentiellement granivore, est un formidable migrateur passant l'été dans la taïga et l'hiver sous nos latitudes.

Le long du Buëch, le Cincle plongeur, infatigable chasseur d'invertébrés aquatiques, à la gorge et à la poitrine d'un blanc immaculé, dont les yeux sont munis d'une membrane nictitante, lui servant de protection lors de ces nombreuses immersions.

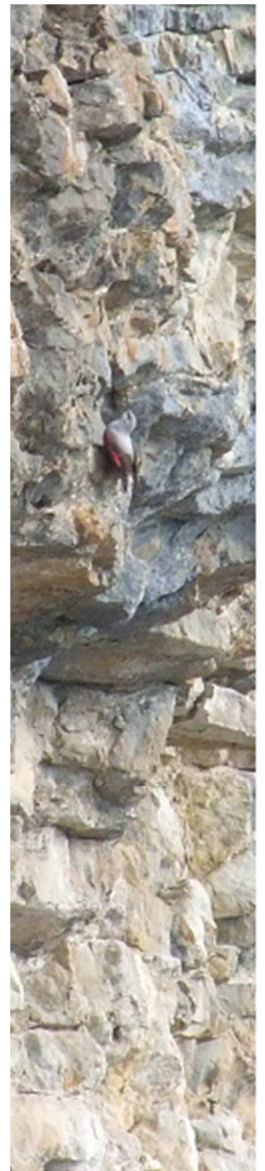
Sans oublier le roi des rapaces diurnes, l'Aigle royal, observé planant sur le secteur de l'Aupet avec son envergure de plus de 2 mètres, et dont le territoire peut s'étendre sur une surface de 90 km².

Au vu de ces observations, la commune de St-Julien-en-Beauchêne, de par la qualité et la diversité de ses milieux naturels, héberge une avifaune riche et variée et ce en toutes saisons.

Listes des oiseaux observés : *Accenteur alpins, Bouvreuil pivoine, Geai des chênes, Grimpereau des jardins, Grive draine, Merle noir, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange huppée, Mésange nonnette, Mésange noire, Moineau domestique, Pic épeiche, Pic vert, Pie bavarde, Pinson des arbres, Roitelet huppé, Rouge-gorge familier, Sittelle torchepot.*

Les observateurs : (A. LAMPE, J.-C. GAST, J.-C. GATTUS, E. HUSTACHE)

Eric HUSTACHE, Chargé de mission Natura 2000 « Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur »





Suite à l'arrêté ministériel du 2 juin 2010 portant désignation du site Natura 2000 « Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur » en Zone Spéciale de Conservation, il est possible pour les propriétaires ou mandataires, situés en zone Natura 2000, de bénéficier de certaines exonérations fiscales, notamment sur la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties, liés à la signature de MAET, Contrat Natura 2000 ou de la Charte Natura 2000. Pour faciliter les démarches, veuillez prendre contact avec le chargé de mission (coordonnées en bas de page).

Évaluation des incidences Natura 2000

Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000 évolue suite au décret interministériel n° 2010-365 du 9 avril 2010. Certains plans ou projets (liste de 29 items), à l'intérieur ou à l'extérieur des sites Natura 2000, relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration administrative sont soumis à une évaluation des incidences Natura 2000.

Dans les mois à venir une liste locale (départementale) arrêtée en Préfecture des Hautes Alpes viendra compléter la liste du 1er décret du 9 avril 2010.

Afin de vous informer et de faciliter vos démarches auprès des services de l'état, la commune de St Julien en Beauchêne, en tant qu'animateur de la zone spéciale de conservation Natura 2000 « Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur », vous invite à prendre contact avec le chargé de mission qui vous aidera à compléter vos dossiers administratifs.

Charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site Natura 2000 « Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur » vient d'être validée lors du comité de pilotage du 8 février 2011 à la Roche-des-Arnauds.

Ce document, en cours d'instruction par les services de l'état, est un engagement contractuel, qui relève des bonnes pratiques favorables à la conservation des espèces et des milieux naturels.

Cette Charte Natura 2000 est la première validée dans le département des Hautes Alpes. Une présentation de ce document vous sera faite ultérieurement lors d'une réunion publique.

Animations «Nature»

Après l'année internationale de la biodiversité, l'UNESCO a déclaré 2011 : année internationale de la forêt et des chauves-souris (mais aussi de la chimie !!). Afin de mieux vous faire découvrir ces milieux et ces espèces, des sorties natures gratuites seront organisées dans les différents sites Natura 2000.

Programme des animations pour 2011 :

fin mai 2011 : Fête de la Nature

en juillet : Une forêt qui pousse ... sur de la glace (Veynes), grottes et chourum du Dévoluy, la vie de l'alpage (La Cluse),

en Août : Le Noyer ... du bocage à l'alpage, les chauves-souris de Charance (Gap),

Sur la commune de St-Julien-en-Beauchêne, vous pourrez (re-)découvrir la biodiversité de la forêt domaniale de Durbon, lors des journées du patrimoine (3ème week-end de septembre). (Les dates, heures, lieux de rendez-vous seront précisés lors d'un prochain numéro).

Contact : ***Structure animatrice***

Chargé de mission Natura 2000

Mairie

M. Eric HUSTACHE

05140 SAINT JULIEN EN BEAUCHÊNE

Maison de l'intercommunalité

☎ : 04 92 58 16 45 É : 04 92 57 10 41

05140 ASPRES SUR BUËCH ☎ : 06 45 14 12 12

@ : stjulien05@alsatis.net

@ : ehustache.natura2000@orange.fr



En haut, à gauche, la maison de son enfance

A La Rochette, la seule rue du hameau porte le nom de Pierre LOMBARD. Sur la plaque sont inscrits ces mots : « mort pour la France en Algérie ».

Pierre, né le 17 mars 1934 à La Rochette, était l'aîné d'une famille de six enfants. Il exerçait le métier de maçon au sein de l'entreprise Pistono de La Faurie. Incorporé au 13ème BCA à Chambéry, il est parti peu de temps après au 12ème BCA à Ghardimaou, en Tunisie (frontière algéro-tunisienne).

Le 10 mars 1956, il a été grièvement blessé dans une embuscade à 15 km de Ghardimaou, et est décédé le lendemain à l'hôpital de Souk-el-Erba. Il avait 22 ans.

La Croix de la valeur militaire, avec palme, lui a été décernée à titre posthume en décembre 1960 (JO du 03-01-61).

A l'initiative de la FNACA, une plaque

commémorative a été inaugurée au hameau de La Rochette le 26 mars 1995. La famille de Pierre LOMBARD, très touchée par cette attention, regrette toutefois que cela n'ait pas eu lieu au village de Saint-Julien, où il repose depuis décembre 1957, date à laquelle le corps a été rapatrié.

Son grand-père paternel, lui aussi « mort pour la France », avait été tué le 5 avril 1915 en Meurthe-et-Moselle.

Un mémorial départemental dédié au souvenir des 44 Haut-Alpins morts pour la France en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, a été inauguré le 30 juin 2000 à Chorges. Le nom de Pierre LOMBARD y est, bien sûr, gravé dans le marbre.

Dany MURET.

Infos

Agence postale communale :

Les horaires de la poste ont été modifiés depuis le 22 février comme suit : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30.

D'autre part, Arabelle Pagani se propose pour aider les personnes qui le souhaitent, à remplir tous courriers administratifs ou feuilles d'impôts qui poseraient un problème.

Photocopieur mairie :

La mairie propose un photocopieur couleur (RICOH Aficio 12246) + 3 toners— Si vous êtes intéressés faire proposition en mairie. Se renseigner au secrétariat.

C.E.R : Centre Educatif Renforcé :

Réunion le 1^{er} avril à la salle de réunion de la mairie à 18 heures. La commune de Saint-Julien envisage de répondre à un appel d'offre concernant une C.E.R (accueil de 7 jeunes en difficulté avec une création de 13 emplois). Nous souhaitons faire une réunion d'information avec les habitants en présence du responsable du projet M. Amadou directeur du Centre du CEFTP du Pont-la-Dame.

Commission des travaux ouverte au public :

Un projet de lotissement est en cours, nous organisons une réunion de travail le vendredi 22 avril 2011 à 18 heures, salle de la mairie pour définir les critères importants afin d'assurer un aménagement et une intégration optimum.

Réunion du conseil municipal :

Le prochain conseil municipal se réunira le vendredi 15 avril à 16h30 :

Ordre du jour : Vote des comptes administratifs, comptes de gestion 2010 et budgets 2011, vote des taxes locales directes, programme forestier 2010, révision des baux

Urbanisme :

Les personnes qui ont déposé un permis de construire doivent afficher un panneau descriptif des travaux dès la réception de l'arrêté d'obtention du permis ou déclaration préalable.



Déchetterie d'Aspres-sur-Buëch :

Lundi, mercredi et jeudi de 14 h à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie doit être impérativement utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers, les déchets verts.

Encombrants :

Dernier mercredi de chaque mois : Tél. à la Communauté de communes du Haut-Buëch : 04.92.58.66.36

Bibliothèque du Bôchaine :

Nouveaux horaires : Mercredi 16h—18 h. Vendredi 16h30—18h30.

Lundi à 15h : séance de lecture à voix haute pour adultes.

Planif 05—Conseil général 05 :

Pour les jeunes, les adultes, les couples : des infos, des consultations médicales, des entretiens sur la sexualité, la contraception, dépistage des MST (Maladies sexuellement transmissibles) à :

Maison des Solidarités, Quartier Rambois, 05400 Veynes. Tél. 04.92.58.00.86

Commémoration du 8 mai :

La cérémonie aura lieu le dimanche, à 11h30, devant le monument aux morts.

TNT : passage à la télévision numérique terrestre :

Le passage à la diffusion numérique de la télévision dans notre département aura lieu le 5 juillet 2011, date fixée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. A cette date, la diffusion analogique sera arrêtée et dans le cadre du passage à la TNT, le CSA a prévu l'arrêt d'un certain nombre d'émetteurs dont celui de Saint-Julien-en-Bauchêne - Serre la Chaumette. Les personnes qui regardent la télévision par une antenne râteau ou d'intérieur devront adapter au numérique leur installation de télévision avant le 5 juillet 2011. Aussi, pour assurer une réception télévisée dans de bonnes conditions, des aides financières à l'équipement et un dispositif d'aide personnalisée ont été prévus et sont mis en œuvre par le GIP France Télé Numérique (voir votre installateur).

L'édition de l'Echo du Bôchaine « Printemps 2011 » a dû modifier sa mise en page pour cause de nouveau matériel, en cours de publication.